

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 56 (1930)
Heft: 17

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

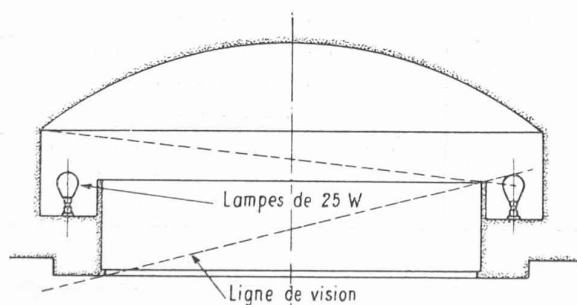
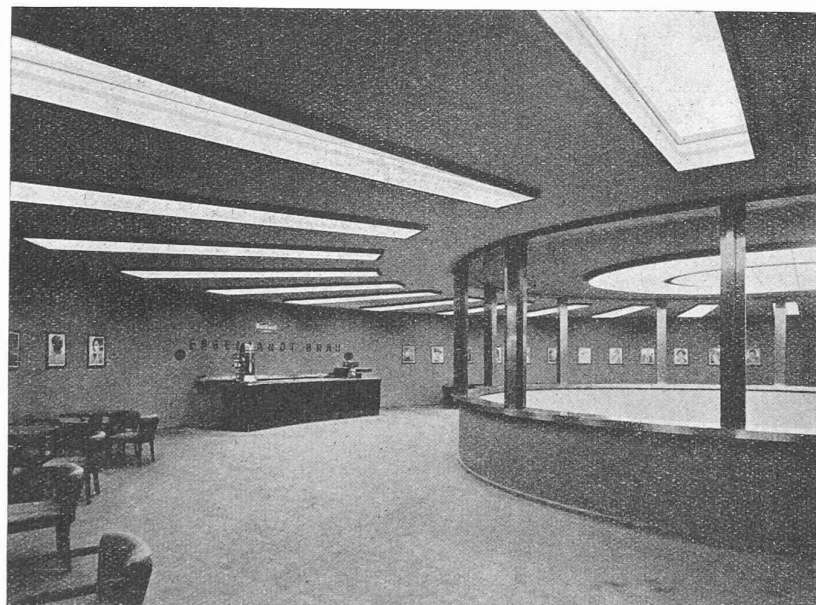
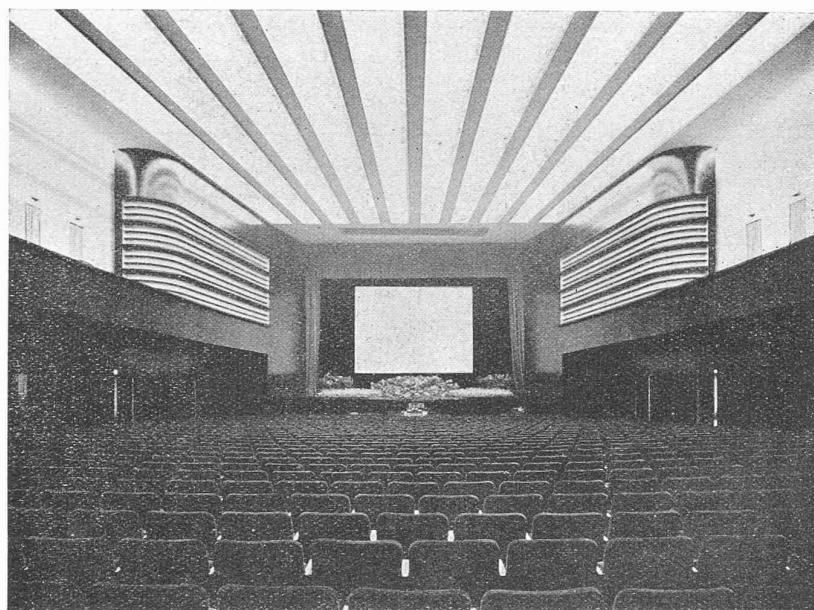
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



ECLAIRAGISME ARCHITECTURAL

Voici encore¹ deux intéressants exemples d'éclairage indirect. Il s'agit de l'*Universum Cinéma*, à Berlin.

Clichés de *The Architectural Review* (Londres).

Le Jury a pris connaissance des noms des auteurs des quatre projets auxquels des primes ont été attribuées et qui sont : *La Rampe* : M. L. Dumas, architecte à Clarens ; *Alignements* : MM. R. Longchamp et O. Polla, architectes à Lausanne ; *Adaptamus* : M. J. Ramelet, architecte, à Lausanne ; *Point A* : MM. Dubois & Favarger, architectes, à Lausanne.

Observations faites par le Jury.

Malgré que nombre de concourants n'aient pas suffisamment tenu compte des indications du programme, notamment en ce qui concerne la recherche des rapports entre les constructions projetées et le bâtiment du Crédit Foncier ainsi que l'amélioration des accès à celui-ci, il y a lieu de déclarer que le concours a donné un résultat satisfaisant. Le Jury émet le vœu que, pour le cas où le Crédit Foncier déciderait l'exécution des constructions qui ont fait l'objet du concours, les études nécessaires à ce travail soient demandées à l'auteur du projet classé en premier rang.

Lausanne, le 31 mars 1930.

Recherches sur les barrages déversoirs,

par M. L. ESCANDE, Dr ès sciences,

ingénieur-conseil,

Chargé de Conférences à l'Institut Electro-technique à Toulouse.²

Les lignes qu'on va lire sont extraites d'une thèse³ dédiée par l'auteur à son maître, M. Camichel, le directeur et l'inspirateur des fécondes recherches d'hydraulique, exécutées depuis nombre d'années à l'Institut électrotechnique de Toulouse. C'est une étude d'ensemble des problèmes de la similitude des mouvements des liquides, étude théorique confirmée par les résultats de plusieurs séries d'essais de laboratoire.

L'étude théorique, faite en partant des équations générales de l'hydrodynamique, fixe les conditions dans lesquelles on est en droit de comparer le mouvement réel d'un liquide (pesant, incompressible) au mouvement qu'exécute un liquide d'essai dans un modèle réduit. La comparaison est établie tant pour les liquides visqueux que pour les liquides parfaits, d'abord en régime de Poiseuille, en partant des équations d'Euler et de Navier, puis en régime turbulent, sur la base des équations de Boussinesq

¹ Voir Bulletin technique du 9 août 1930, page 199.

² Boulevard Riquet, 4.

³ Etude Théorique et expérimentale sur la similitude des fluides incompressibles pesants, par L. ESCANDE. Brochure de 54 pages avec 36 figures. — Paris, Edition de la Revue générale de l'Electricité 1929.